

A l'avant la Gazette de La Fourche sera dévouée à soutenir la présente administration du Gouvernement Général des Etats-Unis.

(Gazette de La Fourche.)

ESPRIT PUBLIC (Editorial.)

L'esprit public est le résultat de la combinaison spontanée des divers sentiments qui animent les hommes en société.

Ces réflexions nous sont suggérées par le changement notoire qu'a éprouvé l'opinion, et par la direction que partout nous lui voyons prendre.

En effet, nous apprenons de toute part que les citoyens cherchent plutôt à apprécier les vrais intérêts de la patrie que ceux des individus.

La Gazette des Opinions appuie cette détermination de motifs puissants tirés de l'intérêt même de la Louisiane.

Vainement on voudrait égarer de nouveau le sens droit de la multitude; l'exaltation a pris le dessus; le paradoxe et l'exaltation ne sont plus considérés que comme moyens de parti.

reste, qui n'aient calculé les chances plus ou moins favorables qui pourraient résulter pour eux de l'apothéose de Jackson.

D'ailleurs, avec un peu de raisonnement, on parviendrait facilement à faire à Jackson sa part de la reconnaissance des Louisianais.

Nouvelles Politiques.

Conjectures sur les affaires d'Europe.

(EDITORIAL.)

Les princes d'Europe, unis entr'eux depuis près de douze ans par la crainte que leur inspirait l'esprit public.

Cependant, l'esprit du siècle a été plus fort que la coalition sainte des rois et l'on ne voit pas à l'absolutisme perdre du terrain.

La France, couverte de conventions, dominée par les jésuites, gémissant sous le joug d'un ministère oppresseur, obtint, au-delà d'un ministère composé d'hommes qui ont plié sous tous les jougs.

L'Angleterre que sa constitution et sa religion ne laissent pas libre de se détacher comme faisant partie de la Sainte-Alliance.

liance, n'en paraissait pas moins contraire aux idées du siècle; et son ministère, vicié dans l'habitude d'un despotisme qu'il avait su fonder pendant une guerre prolongée à dessein.

La France suivant, comme malgré elle, une impulsion à laquelle elle ne pouvait plus résister.

Cependant le roi d'Espagne a fait déjà plusieurs démarches hostiles contre le Portugal; on doit en conclure nécessairement l'adhésion de la part de la France.

Mais, dit-on, l'Autriche a chassé de Vienne tous les Français, et c'est une marque de l'indépendance de cette puissance contre la France.

Mais quelle est l'astuce des Meternich et des Villèle, l'opinion les surveille, le ministère Anglais les devine.

Conseil de Ville.

Suite de la séance du 3 Septembre.

Lecture est donnée d'une lettre de Mr. Floytas, qui refuse de recevoir des billets qui lui est de six mois.

Mr. Blanc—Je suis surpris qu'on inculpe à Mr. Pilié, dont l'exactitude est reconnue.

Mr. Lanas—Je propose qu'on paye Mr. Floytas en un billet à 4 mois.

en billets à termes plus; je demande que Mr. Floytas soit payé en un billet à 60 jours.

Mr. Gordon—J'approuve la proposition; mais je suis surpris que Mr. Floytas attribue à Mr. Pilié un tort qu'il ne saurait avoir.

Mr. Canonge, après avoir débattu sur la priorité de sa proposition sur celle que voulait faire adopter Mr. Palfrey.

Mr. Gordon—Je pense qu'il serait bon de distinguer, si dans le terme de pavage on comprend aussi la confection des banquettes.

Mr. Burthe—Ayant de faire droit à la demande d'un emprunt de \$30,000 pour le pavage et la confection des banquettes.

Il serait bon, en conséquence, que Mr. Canonge retirât sa proposition, pour présenter au comité de pavage, le projet de la résolution préparatoire que j'indique.

Mr. Gordon—Je ne m'oppose pas à l'emprunt; mais je le voudrais pas qu'on spécifiât l'intérêt au maximum de 8 p. 100.

Mr. Canonge—Il paraît que nous faisons des progrès en administration, car, lorsqu'il y a peu de jours, on fit un emprunt de \$50,000 pour l'utilité du faubourg St. Marie.

Je lui répondrai par l'ordonnance qui accorde l'emprunt des premiers \$0,000; elle dit seulement que les fonds seront appropriés au pavage, et rien de plus.

Mr. Gordon—Je m'oppose à la résolution; je n'aurais pas d'objection à ce que l'emprunt fut de \$50,000, à condition qu'on ne négocierait pas à un taux plus élevé que 5 ou 6 pour 100.

Mr. Cruzat—Je n'avais pas l'intention de tendre à la discussion qui s'est élevée. Quand les habitants du carré de la ville ont voté pour un emprunt de \$30,000 destinés au pavage du faubourg supérieur.